

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 15 mai 2025.

Date et heure de la séance : 21 mai 2025 à 19h00

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 9

Absent : 1

**Présents** : Mme Nastascia ACCOT - M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER - Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MÉJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

**Absents avec procuration** : M. Damien BONJEAN procuration à Mme Karine VALLUY - M. Jean-Marc BRUSTEL procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Sandrine CARDOSO-BONNET procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. Pierre FERNAND procuration à Mme Margaux FOURTIN - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - M. Pierre MESURE procuration à Mme Jacqueline BOLIS - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Sylvie PARIS.

**Absent** : M. Florian CATINOT

**Secrétaire de séance** : Mme Karine VALLUY

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 25/05/21/009**

**OBJET. : Dénomination de rue**

M. PRESLE rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nom des rues.

Il explique ensuite qu'il a été saisi d'une problématique d'adressage au niveau du secteur de la rue du Pariou et du chemin du Puy de la Vache.

Une nouvelle construction s'est créée au bout d'une allée goudronnée débouchant sur la rue du Pariou. Cette allée étant indépendante de la rue du Pariou et afin de faciliter la lisibilité d'adressage de cette voie, il est proposé de dénommer celle-ci « **Impasse du Pariou** ».

Après avoir indiqué à l'assemblée que cette proposition présentée à la commission « travaux, sécurité, environnement, cadre de vie » en date du 12 mai 2025 a reçu un avis favorable, M. PRESLE invite le Conseil Municipal à bien vouloir :

- valider la dénomination proposée.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

La Secrétaire de Séance,

**Karine VALLUY**



Le Maire,

**Hervé PRONONCE**

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 23/05/2025  
Reçu en préfecture le 23/05/2025

La Directrice Générale des Services,

**Caroline SOULIGOUX.**